

**PREAVIS
de la Municipalité
au Conseil communal**

No 12 / 06.2022 – Finances

Objet : Gestion et comptes 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter les comptes 2021, qui affichent un résultat positif.

Avant les écritures de bouclement, l'excédent de revenus est de **CHF 620'291.15** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de **CHF 134'567.00**.

Avec les prélèvements sur les fonds de réserve de **CHF 6'820.70**, cet excédent de revenus nous permet d'effectuer des attributions aux fonds de réserve et aux financements spéciaux pour un excédent de **CHF 391'636.17**, des amortissements financiers pour un montant de **CHF 99'247.57** et des amortissements supplémentaires pour un montant de **CHF 122'000.00**.

Le solde de **CHF 586.71** représente le bénéfice net après répartition. Il est transféré au compte capital qui s'élève ainsi à **CHF 1'015'258.01**.

Nous soumettons à votre approbation ces chiffres, ainsi que le rapport sur les comptes et la gestion de l'année 2021 qui vous a été remis avec l'ordre du jour.

Nous avons rendu compte à la Commission de gestion et des finances de l'emploi qui a été fait de la compétence municipale en cas de dépenses imprévisibles et exceptionnelles ainsi que des autorisations générales de statuer et de plaider, que le Conseil nous a déléguées. Nous avons également rapporté de la gestion administrative de l'année et de la gestion des biens communaux.

Par ailleurs, les comptes 2021 ont fait l'objet d'un rapport détaillé et d'une analyse financière de la part de notre organe de révision, M. **Nicolas Despont** de la société **Fidurev**, agréé par l'Autorité de surveillance des finances communales. Il en ressort notamment que **la comptabilité est tenue correctement et avec exactitude**.

Conclusions

Au vu de ce qui précède et conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité vous invite à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal d'Etagnières

après avoir pris connaissance des comptes 2021, du préavis de la Municipalité, vu le rapport de la Commission de gestion et des finances, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- 1) d'accepter la gestion et les comptes 2021 ;
- 2) de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2021, notamment du tableau des dépenses d'investissements, du tableau des flux de trésorerie et autres éléments financiers ;
- 3) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion ;
- 4) de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2022 et soumis à l'approbation du Conseil communal du 23 juin 2022.

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire



E. Thomet

Etagnières, le 23 juin 2022



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Objet: Gestion et comptes 2021

N° 12/06.2022 – Finances

Monsieur le Président,
Mesdames & Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances, représentée par MM. Karim Marlève, Philippe Isaz, Jean-Pierre Martin et Laurent Vaney, s'est réunie le 25 mai 2022 avec notre Syndic et municipal en charge des finances, M. Pascal Favre, afin de recevoir quelques précisions sur le préavis de la Municipalité en lien avec ce rapport.

Cette même délégation, hormis M. Jean-Pierre Martin, a rencontré la semaine suivante, le 30 mai 2022 notre boursier communal, M. Gérard Bottini afin de recevoir des explications sur les comptes du dernier exercice et d'examiner, par sondage, diverses pièces comptables. Nous le remercions pour sa collaboration et la bonne tenue de ces documents.

Lors de notre entrevue avec notre municipal des finances, celui-ci nous a tout d'abord commenté le rapport sur la gestion de l'exercice 2021 avant que nous ne passions en revue les comptes du dernier exercice. Alors que nous pensions que l'effet Covid aurait pu nous valoir un exercice négatif, force est de constater que nous terminons l'année 2021 avec un excédent de recettes de CHF 620'291.15 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 134'567. --. Nous ne pouvons que féliciter notre Municipalité pour cet excellent résultat. Ces bons chiffres nous permettent ainsi d'effectuer des attributions aux fonds de réserves ainsi que des amortissements supplémentaires. Le bénéfice net final de CHF 586.71 vient augmenter le solde du compte-capital qui se monte alors à CHF 1'015'258.01.

Ces excellents résultats sont en grandes parties dus à une baisse des charges supérieure aux attentes plutôt qu'à une augmentation des entrées fiscales. En effet, si en 2020 nous avons perçu environ CHF 2.6Mio de revenus sur les personnes physiques, le résultat cette année est inférieur d'environ CHF 300'000 alors que nous budgétisions un montant de CHF 2.55Mio. Une diminution de charge d'environ CHF 200'000 entre 2020 et 2021 peut être constatée au niveau du chapitre 222 des services financiers dans lequel nous retrouvons les chiffres de la péréquation. Nous retrouvons également une baisse des charges au chapitre 660 de la protection civile (env. CHF 20'000). Finalement nous relèverons que le traitement du personnel, assurances sociales, caisse de pension et assurances accident et maladie (comptes 301.00, 303.00, 304.00 et 305.00) figurent maintenant au chapitre 130 avant d'être imputés sous les différents chapitres auxquels ils se rapportent.



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

La Commission de gestion et des finances constate avec satisfaction que notre Municipalité continue à tout mettre en œuvre afin de nous présenter des comptes bien équilibrés et rembourser nos dettes en prévision des importants investissements à venir. Nous ne pouvons que les en remercier et les incitons à poursuivre sur cette voie,

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances vous propose :

- d'accepter la gestion et les comptes 2021
- de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2021, notamment du tableau des dépenses d'investissements, du tableau des flux de trésorerie et autres éléments financiers
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion
- de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat

Etagnières, le 23 juin 2022

Au nom de la Commission

Laurent Vaney
Président

Karim Marlève
Vice-Président

Philippe Isaaz
Membre

Jean-Pierre Martin
Suppléant